

Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique A2

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- FRANÇAIS
 - COMMUNICATION
 - SCIENCES
 - INGENIEUR

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 413 , 320 , 136

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : 01/01/2014

Mots clés : INGENIEUR , sciences , communication , FRANCAIS

Identification

Identifiant : 2129

Version du : 02/06/2016

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français reconnaissent l'utilité des Diplômes de français professionnel qui s'inscrivent dans leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle.**

Non formalisé :

- **Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi que de nombreuses Universités, soit un réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.**

- **Les établissements de la CEMS (The global alliance in management education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique A2 prépare à l'usage du français dans les principales situations de communication professionnelle, à l'oral comme à l'écrit. Il répond au besoin en formation et en certification en français professionnel des ingénieurs, techniciens, chercheurs, dans un contexte où la maîtrise de la langue française dans le secteur des sciences et techniques, des technologies et de l'industrie permet aux entreprises et institutions de développer des partenariats, toucher de nouveaux clients et marchés francophones.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique A2 atteste de la capacité d'un professionnel dans le secteur des scientifique et technique à travailler en français : comprendre et produire des écrits spécifiques à ce secteur, avec le lexique approprié, comprendre et interagir à l'oral avec ses homologues et interlocuteurs.

Exemples :

Lire avec profit tout écrit de référence scientifique ou technique : consignes, instructions, procédures de sécurité, comptes rendus de recherche, modes d'emploi, etc. ; comprendre tout article d'une revue de vulgarisation et tout document en rapport avec l'environnement professionnel scientifique ou technique : dossiers, études, rapports, manuels.

Remplir des formulaires de travail usuels dans les domaines des sciences et techniques, écrire des messages simples : invitation, confirmation, annulation, projets de lettres professionnelles ; rédiger un compte rendu de réunion ou une note simple sur un travail accompli, un événement, une visite.

Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Ingénieurs, techniciens, chercheurs du domaine scientifique et technique, collaborateurs d'entreprises, d'institutions souhaitant attester de leurs compétences à communiquer en français dans le secteur scientifique et technique

Prendre part à des conversations courantes sur des sujets généraux d'ordre scientifique ou technique ; accomplir une tâche en suivant des consignes ou instructions détaillées liée à l'environnement professionnel habituel (centre de recherche, laboratoire, bureau d'études) ; suivre une réunion de travail, comprendre le point de vue des interlocuteurs (ingénieurs, chercheurs, techniciens francophones) ; rendre compte d'un exposé, d'une allocution, d'un discours ; identifier et rapporter des informations touchant aux domaines scientifiques et techniques.

Transmettre à l'oral (par téléphone ou en face à face) une information professionnelle courante (questions, rendez-vous, renseignements etc) en rapport avec le domaine des sciences ; donner des instructions simples ; demander une explication ou un complément d'information, formuler et exprimer son désaccord ; répondre aux questions simples d'une interview ; exprimer brièvement une opinion dans son domaine d'expertise du champ scientifique et technique.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** - une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique A2 valide une compétence en français de niveau A2 du CECRL.

Le niveau A2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail) ; à communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels ; à décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et à évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Modalités générales

Sélection de centre agréé – inscription – passation des épreuves – obtention des résultats.

Liens avec le développement durable

Aucun

dans la plupart des situations de la vie professionnelle.

- Étudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par les entreprises.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1 permet aux individus dont le français n'est pas la langue maternelle de valoriser leurs compétences en français de spécialité dans l'univers francophone et international dans les domaines des sciences et techniques. Reconnu et adapté aux réalités du monde de l'entreprise (laboratoire, centre de recherche, bureau d'études, etc.), la préparation de ce diplôme permet d'acquérir les compétences attendues par les futurs employeurs. L'obtention d'un diplôme de français professionnel favorise ainsi l'insertion professionnelle, l'évolution vers des responsabilités plus importantes, et la mobilité internationale.

Pour l'entité utilisatrice

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1 permet aux entreprises et institutions du secteur de s'assurer des compétences de leurs collaborateurs à communiquer en français dans la plupart des situations de la vie professionnelle. Il permet de repérer les compétences en français de spécialité sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour développer une activité dans un environnement francophone dans le domaine scientifique et technique.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Compétences évaluées

Compréhension écrite : Identifier et comprendre des informations essentielles de tout texte de référence concernant l'environnement professionnel (consignes de sécurité, instructions, procédures, comptes rendus, modes d'emploi, etc.) ; lire avec profit tout extrait d'une revue de vulgarisation et tout document de la spécialité (dossiers, études, rapports, manuels, etc.) ; exploiter des éléments précis de textes (lettres, rapports, etc.)

Expression écrite : Etablir des projets de réponses pour correspondance professionnelle simple, projets de lettres à partir d'un modèle existant (ordre du jour, convocation, confirmation, annulation, etc.) ; remplir des formulaires de travail courants (inscription à une conférence, courriels etc.) ; rédiger un compte rendu de visite ou un bref rapport sur un travail effectué, un événement, une situation, une information concernant l'activité professionnelle.

Compréhension orale : Participer à des conversations courantes portant sur des sujets généraux d'ordre scientifique ou technique ; effectuer une tâche en suivant des explications ou instructions détaillées sur une question de travail (de vive voix ou par téléphone) ; suivre une réunion de travail, comprendre le point de vue des interlocuteurs (ingénieurs, chercheurs, techniciens francophones) ; relever des informations factuelles exposées lors d'une allocution, d'un discours, d'une présentation.

Expression orale : Communiquer de vive voix ou par téléphone une information courante se rapportant au travail d'un professionnel de domaines scientifiques et techniques (rendez-vous, renseignements, requête, etc.) ; donner des consignes concernant une tâche courante

Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. Leurs coordonnées sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/trouver-un-des-centres-agrees-dfp/>

à accomplir ; demander un complément d'information, formuler des objections au sujet d'un article scientifique, d'une publication, d'une analyse etc. ; répondre aux questions simples concernant l'environnement professionnel ; exprimer brièvement une opinion personnelle, expliquer un choix.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau A2 du CECL

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation papier signée par la Directrice du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France est envoyée au Centre agréé pour être remise au candidat.

Plus d'informations

Statistiques

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

Autres sources d'information

www.centredelanguefrancaise.paris